

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Montluçon (03100)

Réponses de Philippe Buvat, au nom de la liste « Pour Montluçon, changeons la donne ! La liste de la Gauche unie »

— le 10/03/2020 à 18:50 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Comptez vous formaliser une politique vélo à court + moyen + long terme
Prévoyez-vous d'en diffuser publiquement le calendrier de mise en place ?*

Oui, donner la place qui revient aux déplacements doux est une priorité de notre projet. Malgré les annonces depuis plusieurs années, les engagements restent cosmétiques et les actions à la marge. Tout est à faire dans le domaine, évidemment en y associant les citoyens et le monde associatif. Il n'y a pour le moment pas de politique vélo à Montluçon.

Au-delà des problématiques liées au vélo et à sa place en ville à Montluçon, c'est à une analyse globale à laquelle il faudra se livrer ; elle devra inclure une importante réflexion à la fois sur les flux de déplacements, les mobilités, l'urbanisme et les équipements existants ou à mettre en place. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres ou de superposer le vélo à ce qui existe déjà mais faire une juste place pour chacun. Un autre élément est la mise en place d'une culture vélo qui, à Montluçon, reste à travailler en termes de promotion. L'objectif n'est pas simplement de faire du vélo en ville mais de permettre à ceux qui feront le choix du vélo comme alternative à la voiture de se déplacer en toute sécurité pour la majorité de leurs déplacements, y compris utilitaires.

Le niveau réellement pertinent est au moins celui de l'agglomération/bassin.

Outre les circulations dans la ville, Montluçon doit être reliée à la Loire à vélo au nord et devenir la porte d'entrée pour le tourisme à vélo vers le sud et le parc des Volcans d'Auvergne.

Les ressources pour nous aider sont multiples et Montluçon adhérera notamment au Club des villes et territoires cyclable et à la FUB. Il s'agit de choix politiques que notre collectif portera.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Comptez vous formaliser le comité vélo (acteurs / calendrier régulier) dans la continuité des réunions déjà en place ?

Il est pour nous impératif de nommer un correspondant vélo interlocuteur unique au sein de la ville de Montluçon, en charge de ce dossier. Il s'agit ici de modalités techniques qui seront déterminées d'un commun accord avec les citoyens et les associations dans le cadre du projet. Cyclopede possède depuis plusieurs années une expertise (cf. les études menées en partenariat avec l'IUT de Montluçon) qui lui donnera une place associée. Un comité d'expertise citoyenne a ici sa place.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Quel serait votre calendrier de mise en place d'un réseau vélo ? (tel que celui demandé dans la mesure 2 de notre manifeste).

Oui. Dans le cadre du projet, il est nécessaire de repartir d'une feuille blanche pour bâtir et mettre en cohérence un réseau pensé notamment pour permettre une traversée sécurisée nord/sud et est/ouest de Montluçon, y compris en réservant des espaces en site propre si nécessaire.

Une part du réseau viaire doit être réservée à la circulation des vélos selon des modalités à déterminer (sens unique sur une voie pour le motorisé desservant les résidents et à double sens sur l'autre voie, ...etc)

Le niveau de pertinence est celui du Projet C-Montluçon et de l'expertise demandée au cabinet d'architecture urbaine Busquet.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Sera-t-il possible pour les habitants des communes périphériques de converger vers Montluçon en toute sécurité autrement qu'en voiture ?.

On entend régulièrement que Montluçon vit en grande partie en drainant les populations des communes extérieures.

Comment nous donnerons-nous les moyens de les faire accéder à Montluçon autrement qu'en voiture ?

Les actions que nous entendons mener ont vocation à s'étendre au niveau de Montluçon Communauté et aux communes voisines. Cela nous paraît être une évidence en termes de cohérence mais il appartient évidemment à ces communes de faire les choix d'urbanisme et d'aménagement nécessaires, en les associant peut-être si elles le souhaitent à la réflexion la plus en amont possible.

Le minimum à envisager sont des parkings d'entrée de ville pour les voitures à proximité du réseau cyclable et un service de location de vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Envisagez-vous une modification de grande ampleur du schéma de circulation automobile qui

- Redonnerait de l'attractivité à certaines zones que la circulation automobile a fait déperir ?

- Rendrait compétitifs les modes de déplacement doux

Oui. C'est une réflexion qui est déjà en cours avec une demande d'expertise au cabinet d'architecte en charge de la transformation urbaine de Montluçon.

Il s'agit même de la réflexion préalable : c'est l'axe le plus important ! Il faut d'apaiser la ville avant de penser pouvoir attirer des cyclistes supplémentaire. Cela a par exemple été la méthode utilisée à Saint-Étienne récemment.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. En accord avec la mesure 7 de notre manifeste, prévoyez vous de généraliser le 30km/h en ville ?

Quelles méthodes / aménagements efficace comptez-vous mettre en place pour faire respecter cette vitesse ?

Oui et non. Pas de généralisation sans réflexion ce qui est contre productif en termes de comportement des automobilistes. Mais des espaces étendus en fonction des besoins de sécurité et des apports pour apaiser la ville, également en termes de bruits : les entrées vers le cœur de ville, la proximité des établissements scolaires notamment doivent faire l'objet de mesures spécifiques ce qui est actuellement loin d'être le cas. La sécurisation ne passe pas exclusivement par la limitation généralisée de la vitesse mais par un ensemble de contraintes de circulation qui permettent d'atteindre plusieurs objectifs.

Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. De quelle manière envisagez-vous de limiter la pratique de déposer / récupérer en voiture aux portails des écoles qui non seulement engendre des embouteillages mais fait disparaître également tous les échanges humains ?

Le constat est le même devant chacune des écoles : la voiture est omniprésente (y compris parfois pour des trajets très courts) malgré les contraintes mises en place pour empêcher le stationnement (barrières) et assurer la sécurité des piétons. Un des moyens est de promouvoir avec les parents d'élèves la pratique du Pédibus et du Vélobus de façon à limiter le nombre de véhicules sur la chaussée et à travailler la notion de masse critique de cyclistes. cf. plus haut sur la limitation de vitesse et sur notre publication Facebook en bas de ce document.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Quels équipement prévoyez vous d'installer pour un stationnement sécurisé dans les gares ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Connaissez vous le programme Alvéole ? Envisagez vous d'en profiter ?

Oui. L'expertise de la FUB est une des meilleures en tant que représentante des usagers. Il est impératif de travailler avec cette fédération pour bénéficier de ses conseils et de ce programme d'aménagement et d'actions de sensibilisation, notamment en direction des élèves des écoles que ce soit sur les lieux d'habitation collectifs ou dans les établissements scolaires. Ne pas s'appuyer sur cette expertise serait une faute. Ce sont des éléments à intégrer dans la cadre du projet vélo de Montluçon.

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Connaissez-vous précisément l'offre de stationnement vélo actuelle ?
Considérez-vous comme évident que l'on puisse stationner autant de vélos que de voitures individuelles, sans nuire à la circulation des piétons ?

Oui. L'étude sur les déplacements réalisée en 2006 montre que Montluçon est excédentaire en place de stationnement automobile de surface. Il est parfaitement concevable de transformer certaines places de stationnement jusque là réservées aux voitures en espaces destinés aux vélos. Ce sont des éléments à intégrer dans la cadre du projet vélo de Montluçon. Il faut s'inspirer des équipements urbains des villes scandinaves et des supports de sécurisation de vélo fiable et non agressifs pour les machines.

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Quel est votre calendrier prévu pour le large dégagement de la visibilité devant chaque passage piéton ?

Quels aménagements y prévoyez-vous ? (arceaux vélo, avancée de trottoir au niveau du passage piéton ...)

Oui à déterminer dans le cadre du projet afin de planifier des aménagements par espaces prioritaires. La question a déjà été abordée plusieurs fois dans le cadre de la commission Urbanisme, travaux et environnement mais les propositions effectuées dans ce sens par les élus de notre collectivité n'ont pas retenu l'attention de l'adjoint en charge du dossier. À compléter et à réfléchir dans le cadre du plan vélo, notamment par une signalétique systématique de sas et des bordures de trottoir rehaussées à proximité des feux lors des réfections de trottoirs et d'îlots. Cf Réponse Action N°10

Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Quelle autre mesure incitative prévoyez-vous de prendre ?

Oui, à déterminer dans le cadre des budgets disponibles en excluant la pratique purement sportive. Nous parlons bien ici de déplacements doux et d'alternative à l'automobile et de favoriser l'intermodalité. Les utilitaires de qualité sont donc surtout concernés, ce qui représente un surcoût et justifie cette aide à l'acquisition. Il conviendra de s'inspirer de ce qui se fait déjà ailleurs et de ce qui marche bien (montants ? Contreparties ? Contraintes ?). La mise en place de l'IKV pour les agents de la collectivité paraît être à la fois une mesure efficace pour le transfert vers le vélo et une excellente promotion de pratiques vertueuses à destination des entreprises privées du bassin.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Comment comptez-vous inciter et aider les enfants à se déplacer à vélo ?

Il s'agit de la suite logique pour préparer l'avenir par l'éducation : le public des enfants est celui qui doit être privilégié, il entraînera aussi les parents. Un/des agents de la collectivité peut/vent être en charge d'un programme de vélo école qui reste à élaborer.

Action n°13 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pouvez-vous décrire ici votre expérience de la circulation "utilitaire" à vélo dans Montluçon ? (autre que sport ou promenade)

Depuis 2006, j'effectue à vélo puis à l'aide d'un VAE environ 80 % de mes déplacements dans Montluçon. Totale incohérence du réseau, danger de certains points chauds particuliers, manque de dispositifs de stationnement criant à certains endroits (Espace Montluçon-Jeunesse par ex. malgré plusieurs demandes), absence de masse critique en nombre de pratiquants malgré une demande importante et une explosion des ventes de VAE. Comportement inadapté des automobilistes car le vélo « n'existe » pas dans le paysage urbain. Montluçon est notoirement en retard et se doit de devenir une exemple en termes de conversion aux déplacements doux.

A chaque fois que cela m'est raisonnablement possible, j'effectue mes déplacements à vélo. Pour l'avenir, j'envisage l'achat d'un cargo type Bullit ou équivalent (kit ReCycle à partir d'un VTT acier).

Action n°14 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Comment envisagez-vous de favoriser les trajets scolaires autrement qu'en voiture ?

Oui cf. publication Facebook et réponse action 7 : mais il s'agit aussi aux citoyens d'être demandeurs et de s'approprier ces pratiques en étant accompagnés par la collectivité. Il faudra susciter cette demande.

Action n°15 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Envisagez-vous de faire circuler des agents de surveillance / verbalisation aux endroits où le stationnement n'est pas payant mais souvent gênant pour les usagers des trottoirs ?

Envisagez-vous d'interdire le stockage des poubelles sur les trottoirs étroits ?

Comment prévoyez-vous de faire respecter cette interdiction et la "sanctuarisation des trottoirs" demandée en mesure 1 de notre manifeste ?

Oui. Il s'agit d'incivilités et chaque usager de la ville cycliste mais aussi piétons doit trouver sa place. Que penser pour les personnes accompagnant les enfants à l'aide de poussettes par ex ?

Les ASVP peuvent être chargés d'effectuer des rappels et de verbaliser le cas échéant.

A certains endroits, les poubelles peuvent être regroupées dans l'attente du ramassage sur des espaces de stationnement des voitures à certains endroits. (Cela a déjà été proposé par des adhérents de Cyclopède par le passé) Chaque habitant à néanmoins l'obligation de ranger ses poubelles en dehors de l'espace public. Ce message doit être récurrent et nous privilégierons l'appel à l'intelligence et au civisme par l'information et l'éducation. Les ASVP peuvent être chargés d'effectuer des rappels et de verbaliser le cas échéant.

Action n°16 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

- *Envisagez-vous de communiquer sur les déplacements à vélo, autres que d'agrément (sport / loisir)*

- *Envisagez-vous une communication efficace sur les double-sens cyclables qui font débat auprès d'une population encore peu réceptive ?*

Il s'agit là d'un énorme travail à mener sur le fond culturel et il faudra s'adresser à tous, piétons cyclistes et automobilistes. Beaucoup de représentations sont erronées concernant la pratique du vélo en milieu urbain (on peut par exemple rajouter à votre liste le port du casque). La promotion des déplacements doux et notamment à vélo en ville doit faire l'objet d'une promotion intelligente pour l'installer dans le paysage urbain. C'est peut être même par là qu'il nous faudra commencer ce travail de longue haleine.

Commentaires généraux

Il conviendra également de proposer la création d'un atelier itinérant d'apprentissage, de récupération et de dépannage des vélos dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, vous trouverez à titre d'information la publication Facebook du 14 janvier dernier de notre collectif Pour Montluçon, changeons la donne ! Concernant le développement des transports doux.

Changeons la donne ! :

Accompagner le développement des transports doux.

A Montluçon et sur l'agglomération, nous sommes chaque jour plusieurs dizaines de milliers à nous déplacer pour le travail, les loisirs ou pour nos achats. En fonction du mode de transport choisi, ces déplacements auront un impact plus ou moins important sur la qualité de l'air que nous respirons et sur le réchauffement climatique.

Le choix de modes de transports doux présente de nombreux avantages : réduction de la pollution de l'air, contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, coûts modiques, maintien en bonne santé physique...

Pour permettre à chacun de se déplacer dans la ville, tout en diminuant l'impact environnemental, notre équipe proposera de mettre en place une réflexion approfondie autour d'un plan de mobilité partant des besoins de déplacement et un véritable plan vélo et déplacements doux prenant en compte la sécurité de tous. Faire le choix de développer les transports doux c'est :

- Promouvoir la pratique du vélo en ville en complétant le réseau cyclable sécurisé et en lui donnant une continuité cohérente;

- Proposer la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les agents de la collectivité et inciter les entreprises montluçonnaises à le proposer à leurs salariés : une indemnité (0,25 euros/km dans la limite de 200 euros/an) pour ceux qui font le trajet domicile - travail à vélo;

- Élargir le parc de vélo à assistance électrique (VAE) à la location et proposer une aide à l'achat de VAE;

- Promouvoir l'intermodalité avec les autres moyens de transports collectifs (bus, train, le covoiturage);

- Développer les emplacements de stationnement sécurisés pour les deux roues, notamment à proximité des lieux fréquentés;

- Développer des actions en faveur des piétons et des personnes à mobilité réduite pour favoriser les accès à pied aux commerces de centre-ville, aux espaces de loisirs, aux services et équipements publics;

- Sécuriser les accès vers les écoles et promouvoir la pratique du Pédibus (ramassage scolaire à pied).

Alors pour changer la donne, rester en forme et agir, pédalez, marchez ou patinez !